

Image not found or type unknown



## recours apres accident de travail

Par **rachemoule**, le **06/12/2008** à **23:16**

bonjour mon mari a subi un accident de travail, il a ete ampute de 2 doigts. quels sont nos recours ? Qu'en est-il de ses congés payés peut-il les reporter, cotise-t-il malgré l'accident? ON lui refuse également le VSL alors qu'il est toujours en accident de travail et en rééducation on lui demande de prendre le train, on se trouve à 80 km du centre de rééducation.